

# PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 2 juin 2017**

**Le 2 juin 2017 à 20h**, le Conseil Municipal d'Obermorschwiller, dûment convoqué le 24 mai 2017, s'est réuni dans la salle du Conseil, à la mairie.

**Nombre de membres :**

**élus : 11**

**en exercice : 11**

**présents : 09**

**+ 1 procuration**

**Sous la présidence de M. Georges RISS, Maire,**

**Etaient présents :**

HIGELIN Jean, VONAU Michel, SCHNEIDER Caroline,  
Adjoints,

BIPPUS-HAENGGI Pascale, DITNER Eric,

GUTLEBEN Gilles, KRITTER Eric, HARNIST Evelyne.

**Excusés :** ENDERLIN Jean-Yves, BARRE Patrick.

**Procuration :** ENDERLIN Jean-Yves à GUTLEBEN Gilles.

**Ordre du jour:**

- 1 - Approbation du PV de la séance du 10 avril 2017
- 2 - Régie communale : Nomination du nouveau régisseur
- 3 - Nomination d'un garde-chasse
- 4 - Reversement à la commune d'un trop-payé sur facture EDF
- 5 - Servitude de passage
- 6 - Travaux
- 7 - Divers

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, à l'unanimité, nomme Mme Agnès GREDER, secrétaire de Mairie, à la fonction de secrétaire de séance.

La réunion se déroule en présence de Mme Delphine Brogly.

Sur proposition du Maire, et après approbation du Conseil, il est rajouté un point à l'ordre du jour : Nomination de M. Marc Grodwohl comme citoyen d'honneur de la commune (point 7). Le point Divers passe en point 8.

### **1 - Approbation du PV de la séance du 10 avril 2017**

Le PV de la séance du 10 avril 2017 est approuvé et signé par tous les conseillers présents.

### **2 - Régie communale - Nomination du nouveau régisseur (N°2017/06/01)**

Suite au départ à la retraite de l'actuel régisseur, secrétaire de Mairie Mme Agnès GREDER, il convient de procéder à son remplacement à ce poste.

Sur proposition du Maire et après discussion, à l'unanimité des présents et du représenté, le Conseil Municipal :

- Autorise le Maire à nommer par arrêté Mme Delphine BROGLY, secrétaire de Mairie à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.
- Confirme par ailleurs tous les autres termes de la délibération du 23 juin 2016.

### **3 - Chasse – Agrément d'un garde-chasse particulier (N°2017/06/02).**

Monsieur le Maire présente la demande de M. Maurice MUNCH, locataire de la chasse communale, suite au départ du garde-chasse actuel M. Michel FLIEG.

M. Maurice MUNCH propose de nommer **M. Johnny MUNCH** né le 11/07/1979 à COLMAR, domicilié à KNOERINGUE 68220, 9 rue du Gue.

Vu l'avis favorable de la Fédération Départementale des Chasseurs du Haut-Rhin en date du 11/05/2017,

Vu les pièces jointes à la demande,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et du représenté, **donne un avis favorable** à l'agrément de M. Johnny MUNCH et charge le Maire de signer tout document y relatif.

### **4 - Reversement à la Commune d'un trop-payé sur facture EDF (N°2017/06/03)**

Le Maire explique aux conseillers que suite à une erreur de facturation commise par les services de l'EDF, la Commune a payé un montant qui ne lui était pas imputable.

Après accord de l'entreprise concernée à savoir le garage TRAENDLIN d'EMLINGEN, il convient de procéder au reversement de ce montant à savoir la somme de 529,30 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et du représenté :

10

- prend acte du trop payé,
- charge le Maire d'émettre le titre de recettes correspondant au nom des établissements TRAENDLIN pour un montant de 529,30 € TTC.

### **5 - Servitude de passage (N°2017/06/04)**

Le Maire rappelle que dans le cadre du projet bibliothèque, des modifications doivent être apportées au permis de construire par rapport à l'accès de la place handicapée. A cet effet, la DDT demande que soit établie une servitude de passage, section 1 parcelle 152, entre la Commune et les époux FALLER par acte notarié.

Ces derniers sont favorables au droit de passage au seul accès à la place de stationnement pour handicapés sur une distance d'environ 15 mètres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et du représentés,

- Autorise le Maire à signer les documents relatifs à cette servitude.

### **6 – Travaux**

Le Maire fait le point des divers travaux en cours ou à venir

- 1<sup>er</sup> Bassin de rétention : Vu l'état du fossé et afin d'assurer le bon écoulement des eaux, la mise en place d'un chenal devra être réalisée
- 2<sup>ème</sup> Bassin de rétention : l'acquisition des parcelles privées est en cours et les travaux commenceront dès lancement par le GEMAPI.
- Voirie : M.Hénon, maître d'œuvre, présentera un avant-projet en juillet. Celui-ci sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal et les demandes de subvention pourront être faites.
- Tabourets syphons : En attente de dessablage par les services concernés

### **7 - Nomination d'un Citoyen d'Honneur (N°2017/06/05)**

A l'approche des fêtes commémoratives du 750<sup>ème</sup> anniversaire du clocher, M. le Maire tient à souligner la grande implication de M. Marc GRODWOHL.

Eu égard au travail remarquable effectué sur notre patrimoine architectural et aux nombreuses recherches menées depuis plusieurs années,

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et du représenté et après délibération :

- **décide** de nommer M. Marc GRODWOHL, Citoyen d'Honneur de la Commune d'Obermorschwiller ;
- **charge** le Maire de lui remettre le diplôme correspondant lors des festivités du 750<sup>ème</sup> anniversaire du clocher ;
- **prévoit** la pose d'une plaque relative à cette nomination.

## **8 – Divers**

- M.Riss présente un courrier de l'Association Culture et Solidarité, daté du 17 avril 2017, sollicitant une aide financière suite à l'accueil d'une famille de migrants originaires du Bangladesh, logés à Altkirch depuis le 15 mars 2017. Les subventions 2017 ayant déjà été votées au budget et versées ( y compris à l'ACS), les élus décident d'en discuter lors du vote du budget 2018.
- STUWA : l'inauguration officielle, par le Président du PETR, M.Eichholtzer, aura lieu le dimanche 4 juin à 17h30 et sera suivie d'un apéritif. Les artistes ont réalisés 3 nids : à côté de l'atelier communal, rue des prés sous les tilleuls et dans le pré à côté de la mairie.  
Rendez-vous pour la préparation : dimanche à 17h
- Ecole : Mme Harnist demande s'il est prévu de revenir aux 4 jours. Rien n'a encore été décidé et le sujet sera sans doute abordé lors du Conseil d'Ecole du 22 juin
- Le Maire informe l'assemblée que la ComCom Sundgau prendra désormais en charge le périscolaire d'Emlingen. Le contrat avec les Foyers Clubs sera abrogé.
- M.Riss rappelle que tous les élus sont invités le 17 juin 2017 à 18h pour l'inauguration des festivités du 750<sup>ème</sup> anniversaire du clocher.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, M.Riss clôt la séance à 21h45 et l'ensemble des élus partagent un verre pour le départ à la retraite d'Agnès.

**11**

**Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du  
Conseil Municipal de la commune d'OBERMORSCHWILLER  
Séance du 2 juin 2017**

**Ordre du jour de la séance:**

- 1 - Approbation du PV de la séance du 10 avril 2017
- 2 - Régie communale : Nomination du nouveau régisseur
- 3 - Nomination d'un garde-chasse
- 4 - Reversement à la commune d'un trop-payé sur facture EDF
- 5 - Servitude de passage
- 6 - Travaux
- 7 - Nomination d'un citoyen d'honneur
- 8 - Divers

Nom-Prénom	Qualité	Signature	Procuration
RISS Georges	Maire		
HIGELIN Jean	1 <sup>er</sup> Adjoint		
VONAU Michel	2 <sup>ème</sup> Adjoint		
SCHNEIDER Caroline	3 <sup>ème</sup> Adjoint		
ENDERLIN Jean-Yves	Conseiller	Excusé	Procuration à M.Gutleben
BIPPUS-HAENGGI Pascale	Conseiller		
BARRE Patrick	Conseiller	Excusé	
DITNER Eric	Conseiller		
GUTLEBEN Gilles	Conseiller		
KRITTER Eric	Conseiller		
HARNIST Evelyne	Conseiller		

